

*Paru :*  
**Un nouveau numéro de la revue  
« Économie et Statistique »**

Avertissement

*Économie et Statistique* est une revue scientifique dont la publication est assurée par l'Insee. Les articles qui y paraissent sont publiés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs. Ils n'expriment aucune position officielle et n'engagent ni l'Insee, ni les autres institutions auxquelles ces auteurs appartiennent.

Cette nouvelle publication d'*Économie et Statistique* (n°469-470) rassemble des articles consacrés **aux revenus, à la pauvreté et à la qualité de vie**. L'ouvrage est mis à la disposition des journalistes intéressés :

**Le 8 juillet 2014, à partir de 10h00**

Bureau de presse de l'Insee

[bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr) - Tél. : 01 41 17 57 57

# Sommaire

---

## INTRODUCTION

---

### **EU-SILC / SRCV, ambition et apport d'une approche longitudinale et transversale des revenus et des conditions de vie, en France et en Europe**

*Carine Burricand, Cédric Houdré et Louis-André Vallet*

---

## REVENUS ET PAUVRETÉ : APPROCHES LONGITUDINALES

---

### **L'attrition dans la version française de l'enquête SILC : déterminants et effets sur la mesure des variables monétaires**

Si l'attrition est importante sur longue période, les biais relatifs après redressements restent faibles pour la plupart des composantes du revenu, hormis pour les retraites.

*Carine Burricand et Jean-Paul Lorgnet*

### **Mieux comprendre les facteurs de risque de pauvreté en conditions de vie en contrôlant les caractéristiques inobservées fixes**

Après une séparation, la probabilité d'être pauvre en conditions de vie augmenterait autant pour le conjoint qui se retrouve isolé que pour celui qui a la garde des enfants. Après la perte d'un emploi, l'inactivité conduirait à un risque de pauvreté encore plus élevé que le chômage.

*Mathilde Clément*

### **La décohabitation, privilège des jeunes qui réussissent ?**

La décohabitation est très sélective, plus aisée pour les plus diplômés ou – à niveau de diplôme égal – pour les mieux insérés dans l'emploi ou les bénéficiaires de transferts intrafamiliaux. La comparaison du niveau de vie des jeunes adultes ne peut se faire sans tenir compte de cette sélectivité.

*Julie Solard et Rosalinda Coppoletta*

---

## REVENUS ET PAUVRETÉ : COMPARAISONS INTERNATIONALES

---

### **L'inégalité des revenus d'activité et les niveaux de vie des femmes et des hommes - Une comparaison entre cinq pays de l'Union européenne**

L'examen des facteurs de l'écart des revenus d'activité entre hommes et femmes et l'analyse de la séquence qui va de ces revenus au niveau de vie montre l'effet différencié des configurations familiales selon le sexe, et cela d'autant plus que l'inégalité des revenus d'activité est forte.

*Sophie Ponthieux*

### **Une décomposition des différences de niveaux de vie des actifs et des retraités en Europe**

Le niveau de vie relatif des 65 ans et plus est plus élevé en France que dans les autres pays européens. Cette situation s'explique principalement par le rapport entre les pensions brutes et les revenus d'activité. Mais les différences de niveaux de prélèvements jouent aussi un rôle.

*Carole Bonnet, Olivier Bontout et Anne-Juliette Lecourt*

### **L'indicateur EU2020 de suivi de la pauvreté et de l'exclusion : une analyse critique**

La stratégie européenne de lutte contre la pauvreté vise les individus remplissant l'un ou l'autre de trois critères : la pauvreté monétaire, les privations matérielles et une faible intensité en travail. Le croisement des deux premiers critères permettrait un ciblage plus pertinent.

*Bertrand Maître, Brian Nolan et Christopher T. Whelan*

**Le renoncement aux soins médicaux et dentaires : une analyse à partir des données de l'enquête SRCV**

L'obstacle financier est le motif de renoncement aux soins le plus fréquent. Cependant, nombreuses sont les personnes qui mettent en avant des raisons autres que financières. Le manque de temps, l'attente d'une amélioration ou la peur des soins sont, en effet, souvent invoqués.

*Sabine Chaupain-Guillot, Olivier Guillot et Eliane Jankeliowitch-Laval*

**Satisfaction et qualité de vie**

Sur les 25 % d'individus déclarant une satisfaction élevée en 2010, 43 % quittaient cet état en 2011, principalement à cause de dégradation des liens sociaux, de difficultés matérielles, de problèmes de santé, mais aussi de perte d'emploi ou d'accroissement des risques psycho-sociaux dans l'emploi.

*Pascal Godefroy et Stéfan Lollivier*

## Résumés

---

### **L'attrition dans la version française de l'enquête SILC : déterminants et effets sur la mesure des variables monétaires**

*Carine Burricand et Jean-Paul Lorgnet*

Cette étude vise à mesurer l'attrition et ses effets sur le revenu disponible et ses composantes dans l'enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages en France. Cette enquête est basée sur un échantillon rotatif dont les individus sont suivis durant neuf années. Six individus sur dix ne font déjà plus partie de l'échantillon au moment de la huitième interrogation.

La mobilité résidentielle est la principale cause de cette attrition. Avoir connu une situation de pauvreté l'année précédente favorise également la non-réponse, ainsi qu'être inactif ou en mauvais état de santé. La non-réponse s'accroît également lors d'un changement d'enquêteur.

Les effets de cette attrition sont corrigés par repondération. On teste l'efficacité de ces redressements en comparant les revenus de 2003 mesurés sur l'ensemble des répondants de 2004 et ceux qui sont mesurés sur les échantillons de plus en plus restreints des répondants aux vagues 2005 à 2011, après repondérations. Pour le revenu global, les écarts restent systématiquement inférieurs à 2 % environ, avec un léger pic en quatrième interrogation. Les biais après redressements sont également faibles pour la plupart des composantes du revenu : salaires, prestations familiales, allocations logement, allocations chômage. En revanche il subsiste un biais sur les retraites qui croît continuellement d'une réinterrogation à l'autre. Ce biais subsiste même après prise en compte de la mortalité différentielle par catégorie sociale et il ne semble pas non plus explicable par l'intensité des départs en institution.

---

### **Mieux comprendre les facteurs de risque de pauvreté en conditions de vie en contrôlant les caractéristiques inobservées fixes**

*Mathilde Clément*

L'indicateur de pauvreté en conditions de vie repère les personnes dont les conditions d'existence sont les plus défavorables à partir d'une liste de difficultés mesurées dans le dispositif SRCV. Entre 2004 et 2009, le taux de pauvreté en conditions de vie des personnes de 16 ans ou plus est de 11 % en moyenne, mais la population affectée se « renouvelle » pour 40 % chaque année. *In fine*, en 6 ans, la pauvreté en conditions de vie a touché près d'une personne sur quatre.

La dimension longitudinale de l'enquête permet d'analyser l'influence de chaque facteur indépendamment des autres sur le risque pour une personne d'être pauvre, en contrôlant à la fois l'hétérogénéité individuelle observée et inobservée. On s'intéresse ici à l'impact des changements de situation personnelle, en termes de situation familiale et d'activité notamment, sur le risque de pauvreté en conditions de vie.

Les résultats des modèles traditionnels, qui ne tiennent compte que des caractéristiques observées, soulignent généralement le risque de pauvreté élevé des familles monoparentales ou des chômeurs en particulier. Contrôler de l'hétérogénéité inobservée modifie sensiblement l'appréciation que l'on peut avoir de cette hiérarchie des facteurs de risque. D'une part, après une séparation, la probabilité d'être pauvre augmenterait autant pour le conjoint qui se retrouve isolé que pour celui qui a la garde des enfants. D'autre part, après la perte d'un emploi, l'inactivité conduirait à un risque de pauvreté encore plus élevé que le chômage. Le passage à la retraite n'aurait pas d'impact. Par ailleurs, la naissance d'un 1er enfant semble neutre, l'arrivée du 3e diminue le risque. Enfin, risque de pauvreté élevé et dégradation de l'état de santé vont de pair.

---

---

## **La décohabitation, privilège des jeunes qui réussissent ?**

*Julie Solard et Rosalinda Coppoletta*

À même niveau de diplôme, le niveau de vie des jeunes décohabitants est en moyenne plus faible, mais également moins dispersé, que celui des jeunes qui continuent de vivre chez leurs parents. Pourtant, les décohabitants ont des revenus d'activité personnelle beaucoup plus élevés, grâce à une situation beaucoup plus favorable sur le marché du travail, et ils ne se déclarent pas plus souvent en difficultés financières.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces caractéristiques des décohabitants et des corésidents. Rester au domicile des parents permet de profiter de leur revenu et d'économies d'échelle. Ce choix s'impose le plus souvent aux moins diplômés, dont la situation face à l'emploi est la plus difficile : il ne les empêche pas d'avoir des taux de pauvreté élevés et d'être dans des ménages qui ressentent souvent leur situation financière comme difficile. À l'inverse, les jeunes de milieux plus favorisés ou mieux insérés dans l'emploi sont davantage en mesure d'assumer la chute de niveau de vie associée à l'autonomie. Elle est vécue d'autant plus facilement qu'ils continuent à bénéficier des transferts intrafamiliaux mal pris en compte par les indicateurs de niveau de vie. C'est particulièrement le cas des jeunes décohabitants en formation initiale dont plus de la moitié sont aidés par leurs proches.

La décohabitation apparaît ainsi très sélective et cette sélectivité doit être prise en compte pour étudier le niveau de vie des jeunes adultes et ses déterminants. On recourt pour ce faire à une modélisation jointe du niveau de vie en cas de décohabitation et du choix de décohabiter. Elle confirme l'effet de sélection : le manque de diplômes et les difficultés sur le marché du travail freinent la décohabitation. D'autre part, une fois pris en compte l'effet de sélection, les jeunes qui résident encore chez leurs parents auraient, à caractéristiques personnelles et d'emploi identiques, un niveau de vie de décohabitant plus faible que les autres.

---

## **L'inégalité des revenus d'activité et les niveaux de vie des femmes et des hommes - Une comparaison entre cinq pays de l'Union européenne**

*Sophie Ponthieux*

À la fin des années 2000, les femmes demeurent moins souvent actives que les hommes, celles qui sont en emploi travaillent plus souvent à temps partiel, et celles qui travaillent à temps complet ont en moyenne des salaires plus bas. Il en résulte une forte inégalité des revenus d'activité entre les femmes et les hommes qui n'est pas reflétée par les niveaux de vie. L'article analyse les facteurs de l'écart des revenus annuels d'activité entre les femmes et les hommes d'âge actif vivant seul(e)s ou en couple, puis la séquence qui va de leurs revenus d'activité à leurs niveaux de vie. Cinq pays de l'Union Européenne sont comparés à partir des données européennes *EU-Silc* : l'Allemagne, la France, l'Italie, la Suède et le Royaume-Uni.

Dans ces cinq pays, l'inégalité économique entre les femmes et les hommes est considérable : l'écart des revenus d'activité va d'un minimum d'environ 27 % en Suède à près de 50 % en Allemagne et au Royaume-Uni. L'analyse de ces écarts par une décomposition comptable montre que la contribution des trois principaux facteurs d'inégalité économique entre les femmes et les hommes – inactivité, travail à temps partiel et écart des salaires dans l'emploi à temps complet – est très variable d'un pays à l'autre.

Les écarts de niveaux de vie sont très inférieurs à ceux des revenus d'activité : quasi-inexistant en Suède, l'écart culmine à 9 % au Royaume-Uni. Un examen par étapes de la séquence allant des revenus d'activité au niveau de vie permet de mettre en évidence l'effet asymétrique, pour les femmes et pour les hommes, des hypothèses de mise en commun des revenus et de partage égal au sein des ménages, qui résulte en une quasi égalité des niveaux de vie. L'article conclut par une brève discussion des enjeux de la mesure d'inégalité entre les femmes et les hommes.

---

---

## Une décomposition des différences de niveaux de vie des actifs et des retraités en Europe

Carole Bonnet, Olivier Bontout et Anne-Juliette Lecourt

En 2008, le niveau de vie relatif médian des 65 ans et plus par rapport aux 0-64 ans s'établit en France à 96 % contre 86 % dans le reste de l'UE. Cet indicateur est au niveau européen l'un des trois indicateurs principaux du suivi de l'adéquation des systèmes de pension. Néanmoins, les raisons de cette position française demeurent peu étudiées. Cet article présente une analyse de la situation comparée du niveau de vie des 65 ans et plus entre la France et une sélection de pays européens, à partir de l'enquête *Silc*.

Ce sont les écarts de pensions brutes qui expliquent l'essentiel des écarts de l'indicateur entre la France et les autres pays européens. Cet effet est surtout marqué vis-à-vis du Danemark, du Royaume-Uni et de la Belgique, reflétant des niveaux de pensions brutes relativement plus faibles dans ces pays. L'écart est significatif mais moindre avec la Finlande, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Allemagne ; il est encore plus faible avec la Suède et l'Italie, où les niveaux de pensions brutes sont proches de ceux de la France.

Néanmoins, la contribution du niveau des pensions est modulée par d'autres effets. Les différences de structures de prélèvements directs et dans une moindre mesure les différences de structures socio-démographiques viennent minorer les écarts entre la France et les autres pays.

Plusieurs difficultés méthodologiques subsistent cependant. L'une est l'inégale couverture des différentes sources de revenus. La seconde est l'impossibilité de prendre en compte l'ensemble des prélèvements et en particulier ceux qui financent la protection sociale et les systèmes de retraites. Enfin, idéalement, il faudrait s'affranchir du seuil conventionnel de 65 ans pour mieux distinguer les actifs et les retraités mais ceci se heurte à la difficulté de bien définir le statut de retraité, de façon partagée entre les différents pays.

---

## L'indicateur EU2020 de suivi de la pauvreté et de l'exclusion : une analyse critique

Bertrand Maître, Brian Nolan et Christopher T. Whelan

La réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale est un des objectifs de la stratégie 2020 de l'Union Européenne. Le bien fondé et le succès d'une telle politique nécessitent le choix d'indicateurs pertinents permettant non seulement de saisir les écarts de pauvreté entre pays mais également d'identifier, pour chaque pays, les groupes d'individus auxquels les politiques sociales doivent prêter une attention particulière. Le ciblage retenu dans la stratégie européenne combine trois critères. Il retient les personnes qui vivent dans les ménages situés en dessous du seuil de pauvreté monétaire, mais aussi les personnes pauvres « en conditions de vie » qui vivent en situation de privation matérielle extrême ainsi que celles qui vivent dans des ménages où l'intensité de travail est très faible ou nulle.

Nous montrons dans un premier temps que ni l'union ni l'intersection de ces trois critères ne produisent une mesure ou un objectif adéquats de lutte contre la pauvreté. Nous proposons donc un concept alternatif de pauvreté dite « consistante » (*consistent poverty*) qui cible les personnes vivant à la fois en dessous du seuil de pauvreté monétaire et au-dessus d'un certain niveau de privation matérielle. Le module spécial de privation matérielle de la base de données *EU-Silc 2009* permet d'examiner deux versions de cette notion de privation : la mesure de privation « sévère » actuellement utilisée par l'Union européenne qui utilise un seuil à quatre items et une mesure alternative de privation matérielle « élémentaire » avec un seuil à trois items. L'intersection de notre critère de privation élémentaire à trois items et du critère de pauvreté monétaire permet d'obtenir des résultats plus satisfaisants que ceux obtenus par l'approche de l'Union européenne, tant sur le plan de la cohérence que sur celui du profil de la population ainsi identifiée.

---

---

## **Le renoncement aux soins médicaux et dentaires : une analyse à partir des données de l'enquête SRCV**

*Sabine Chaupain-Guillot, Olivier Guillot et Eliane Jankeliowitch-Laval*

D'après les chiffres de la quatrième vague de l'enquête *Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)*, réalisée par l'Insee en 2007, environ 4 % des personnes de 16 ans et plus ont renoncé au moins une fois, au cours des douze derniers mois, à se rendre chez un médecin alors qu'elles en ressentaient le besoin et près de 7 % se sont abstenues de consulter un dentiste. L'obstacle financier est le motif de renoncement le plus fréquemment cité par les répondants. Cependant, nombreux sont ceux qui mettent en avant des raisons autres que financières. Dans le cas des soins médicaux, le manque de temps et l'attente d'une amélioration sont, en effet, souvent invoqués. Pour le dentaire, c'est la peur des soins qui constitue le second motif de renoncement. L'argument financier est plus souvent mentionné pour ce second type de soins que pour les soins médicaux (dans un cas sur deux, contre un cas sur trois).

Sur la courte période 2004-2007, les taux de renoncement aux soins médicaux et dentaires ont peu varié. De même, la part du renoncement pour raisons financières est demeurée assez stable. L'exploitation de la dimension longitudinale de l'enquête SRCV révèle que parmi les personnes ayant renoncé à des soins une année donnée, un assez grand nombre (de l'ordre de 40 % dans le cas des soins dentaires) ont de nouveau été amenées à prendre une telle décision l'année suivante. Ce caractère récurrent est encore plus marqué lorsque le renoncement est motivé par des raisons financières.

Les résultats de régressions sur données de panel (2004-2007) montrent, comme on pouvait s'y attendre, que la situation financière du ménage est l'un des principaux facteurs qui interviennent dans la décision de ne pas consulter, aussi bien pour les soins médicaux que pour les soins dentaires. L'âge, l'état de santé, la situation familiale (surtout chez les femmes) et le fait de disposer ou non d'une voiture ont également un impact significatif sur la probabilité de renoncement. On constate que le fait de ne pas être en bonne santé augmente à la fois le risque de renoncement pour des raisons financières et la probabilité de ne pas consulter pour d'autres raisons. Ce lien entre état de santé et renoncement demeure significatif lorsqu'on tient compte du caractère potentiellement endogène de ce facteur, du moins dans le cas des soins dentaires.

---

## **Satisfaction et qualité de vie**

*Pascal Godefroy et Stéfan Lollivier*

Faut-il remplacer le PIB par une mesure unique du bien-être ? Certains y songent, arguant que l'amélioration de la qualité de la vie est plus importante pour les personnes que la seule promotion de la croissance. Sans atteindre cette posture radicale, des décideurs politiques de plus en plus nombreux, la Banque centrale américaine, ou encore l'Union européenne jugent nécessaire l'élaboration d'indicateurs liés au bien-être en complément du PIB.

La qualité de la vie recouvre plusieurs dimensions. Certaines sont qualifiées d'objectives, comme la situation matérielle, la santé physique ou l'équilibre émotionnel, l'isolement social... ; d'autres sont plus subjectives, telle la satisfaction que l'on retire de son existence. Les données longitudinales du dispositif SRCV permettent de quantifier les concepts liés au bien-être et d'appréhender dans la durée comment s'articulent entre elles les différentes dimensions de la qualité de la vie. Celles qui sont jugées les plus importantes par les personnes sont la faiblesse des liens sociaux, devant la santé et les risques psychosociaux.

Connaître le poids que chacun accorde aux différentes dimensions peut permettre d'élaborer un indicateur unique de qualité de vie. Mais l'intérêt que présente la publication d'un chiffre unique est discutable, car ce chiffre ne renseigne pas sur les meilleures mesures de politique économique visant à l'améliorer. Il est sans doute largement préférable de connaître les populations en difficulté, de repérer celles qui cumulent plusieurs causes de mauvaise qualité de la vie et de proposer des mesures ciblées pouvant permettre d'accroître leurs capacités dynamiques telles que les décrit Sen afin *in fine* d'améliorer leur situation.

---